



CP - BBW

Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon



Procès-verbal de la réunion du 21 septembre 2021

Présents : Nathalie Alexander, Jean-Michel Mureau, Sacha Paulis, Didier Tourneur, Michel Bossut et Philippe Heraly.

1) Politique financière du CP en matière repressive

Deux points majeurs sont abordés :

- L'amende administrative **à voir en séminaire.**
- Si le parquet provincial n'est pas compétent, renvoi du dossier à l'AF.

2) Interclubs dames

Lors d'une réunion à l'AF Sacha a proposé d'examiner l'opportunité de créer un interclubs dames inter provinces afin de redynamiser cet interclubs dames qui périlclite. L'avantage de cette formule est de permettre à nos dames de rencontrer d'autres dames et pas toujours les mêmes depuis de nombreuses années. La situation au BBW est dramatique car suite au forfait du Logis en division 1 dames, il ne reste plus que 4 équipes ! Sacha propose que l'on accepte l'inscription d'une équipe dames en P3 jusqu'au 31 décembre 2021. Sacha soumet l'idée (proposée par un affilié) d'imposer aux dames de compléter une équipe dames incomplète avant de pouvoir jouer en messieurs. **A voir en séminaire.**

Le club de Sacha a participé à une journée Portes Ouvertes avec des dames et des jeunes filles. Michel signale que Katty Hancq de Limal-Wavre souhaite apporter son soutien et ses idées pour le futur de l'interclubs dames. Le CPBBW décide de créer une commission dames et Katty sera conviée aux réunions de cette commission.

3) Montées et descentes :

Il y a actuellement 20 équipes en P1, 30 équipes en P2, 37 équipes en P3, 64 équipes en P4 et 95 équipes en P5. Sacha propose de supprimer une série de P4 ce qui permettrait de conserver une pyramide acceptable. Le CP approuve à l'unanimité cette idée.

Le tableau des montées/descentes sera prochainement publié sur le site.

Pour les dames c'est très compliqué vu la structure actuelle de nos 4 divisions (4 équipes en P1, 7 équipes en P2 et 5 équipes en P3 + 2 équipes en P4 jeunes filles).

On pense regrouper les séries en fonction des descendantes de régionale.

L'argument de la différence de niveau entre la P1 et la P2 ne tient plus puisqu'il est probable qu'il ne reste que 3 équipes en P1 après la montée de l'équipe championne.

Nathalie envisage donc de ne faire que deux divisions.

Sacha n'est pas favorable au regroupement des équipes dans 2 divisions provinciales et préférerait garder 3 divisions et travailler à l'ajout de nouvelles équipes des clubs BBW et/ou limitrophes des frontières provinciales (Hainaut, Namur, Liège... ou Brabant flamand ?)

Didier se demande s'il ne serait pas opportun de prendre en compte le poids des équipes dames pour créer les divisions en 2023/2024.

Cette idée ne suscite pas l'enthousiasme des membres du CP en raison d'abus possibles de la part de certains clubs. Le tirage au sort des barrages sera effectué à la prochaine réunion.

Présidence

Jean-Michel Mureau – avenue Grand'Peine 11
B – 1428- Lillois
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 358.346
email: nath.alexander14@gmail.com

Présidence

Jean-Michel Mureau – avenue Grand'Peine 11
B – 1428- Lillois
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW

**Secrétariat**

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 358.346
email: nath.alexander14@gmail.com

4) **Covid Safe Ticket:**

Le CST sera imposé à Bruxelles pour un mois renouvelable durant maximum trois mois à partir du 1^{er} octobre 2021 mais nous ne connaissons pas encore les modalités d'application. Un test PCR ou un test antigénique sera-t-il valide ? Qui aura autorité pour contrôler les QR codes ? ... Une réunion zoom du CPBBW aura lieu dès que nous connaissons les conditions d'application du CST.

5) **Site web : dynamisation**

On va réfléchir à cette problématique.

6) **Secrétariat :**

La désignation des locaux pour les organisations provinciales est finalisée.

Nathalie fait part du cas d'un joueur blessé lors d'une rencontre opposant le Logis à Limal et le score confirmé de 10/6 mais pas d'amende.

7) **Trésorerie :**

Le coût des produits pétroliers a une incidence sur le tarif pour les déplacements donc à partir du 1^{er} octobre 2021 nous appliquerons le tarif légal publié par le fédéral qui est de 0,37 euro/km.

Les documents officiels des tournois préciseront que « *Un certificat médical rentré dans les 48h au secrétariat provincial annulera les éventuelles amendes mais pas les droits d'inscription qui resteront dus et restitués à l'organisateur* ».

8) **Divers :**

- Nathalie fait part d'une remarque de Phil Coolens au sujet du montant des séries dans certains tournois (8 euros pour une série et 12 euros pour deux séries) alors qu'il y a des poules de 3 et donc certains de ses joueurs n'ont joué que deux rencontres pour 8 euros. Le CP ne peut influencer sur le tarif choisi par le club organisateur mais l'idée de faire des poules de 4 en NC pourrait être insufflée aux JA.
- Michel signale que suite à la suppression de la phase qualificative du critérium national des jeunes, il a été décidé que le responsable des jeunes de chaque province désigne les jeunes en priorité et qu'ensuite les clubs peuvent inscrire les jeunes pour remplir les places vacantes.
- Didier fera la formation des arbitres P fin octobre et début novembre. Il signale que les JA C n'existent plus et que chaque JA est officiellement JA B. La formation des arbitres R et des JA B se fera par Franky Antoine en alternance une saison sur deux. Cette saison la formation concernera uniquement les JA B.
- Michel déplore le fait qu'il ne lui reste qu'un seul jeune dans la structure et donc il supprime les internationaux pour le moment. Il propose au CP que la CJT offre la gratuité complète à tous les jeunes du BBW pour les compétitions suivantes :
 - ✚ Critérium BBW des jeunes / Critérium national des jeunes / Championnat de Belgique jeunes, simple et doublesLe CP valide ce choix et il prévient le national que toutes les inscriptions des jeunes BBW au critérium national et aux championnats de Belgique seront payées par notre trésorier. Attention toutefois, en cas d'absence du jeune à la compétition, la gratuité tombe et le montant de l'inscription et des éventuelles amendes lui seront réclamées. Michel informe le CP que les cours d'animateur (théorique et pratique) AF de tennis de table se feront dans notre province sous la direction de Denis Godfrin.

Prochaine réunion : le lundi 18 octobre 2021 à 19h00 à Saintes
Philippe HERALY

Présidence

Jean-Michel Mureau – avenue Grand'Peine 11
B – 1428- Lillois
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 358.346
email: nath.alexander14@gmail.com